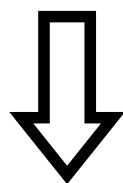


Vous venez
d'ouvrir un lien
qui vous
amène à un
fichier infecté
par un virus !

Vous avez été
victime d'une
action du collectif
des pigistes contre
la droite (cpcd)



C'est une blague !

Pour avoir des informations sur le MIL, il est plus simple d'aller consulter le site :

www.lemil.org

Ainsi que l'article 4 des statuts du MIL (objet) :
« L'Association Mouvement Initiative et Liberté a pour objet de défendre et de promouvoir une organisation de la société française fondée sur l'initiative personnelle des citoyens et inspirée par les valeurs civiques, patriotiques, gaullistes, culturelles, morales et spirituelles de la civilisation française, de façon à réaliser les conditions du développement de la véritable liberté. Elle affirme son attachement à la défense de la Nation, de l'identité nationale, des personnes et des biens et aux droits et libertés essentiels, à savoir entre autres le droit de propriété, la liberté d'entreprendre, moteur du progrès économique et social et facteur d'épanouissement humain, la liberté d'expression pour toutes les opinions, dont la société doit affirmer le principe et garantir l'exercice, la liberté effective de l'enseignement, condition du respect des consciences et des croyances, la sécurité des personnes et des biens. Elle dénoncera toutes les atteintes portées à ces droits et libertés. »